

ANNEXE CU0 : CULTURE – NOTE

A l'attention des associations culturelles

C'est avec plaisir que nous commençons une nouvelle ère de la Politique culturelle, basée sur le vivre ensemble dans le respect des 3 piliers fondamentaux : les Droits culturels, l'Éducation populaire et la Transition écologique.

Comme annoncé lors de la journée de co-construction du 28 septembre, la charte d'engagements sera présentée avec les propositions issues des ateliers, ainsi que le règlement d'attribution de subventions et le document de Politique culturelle lors du Conseil municipal du 12 novembre. Ils seront à votre disposition les jours suivants.

Pour marquer cette évolution, le service Action culturelle devient le service Développement culturel. Il poursuivra ses missions d'accompagnement et instituera des temps de rencontres tout à long de l'année afin de privilégier les échanges et les partages de projets et d'expériences. L'interconnaissance est primordiale pour faire vivre la créativité et la culture sur notre territoire.

Pierre-Alexandre PELLETIER
Adjoint à la culture



Cécile CHIDA
Déléguée à la politique culturelle

